

8190505

## AVIS DE SAISINE DE LÉGATAIRE UNIVERSEL DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil  
Article 1378-1 Code de procédure civile  
Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 10 mai 2007.  
Madame Marie-Jeanne VEYSSEIRE, en son vivant retraitée, demeurant à MARCILLAC-LA-CROISILLE (19200) 15 chemin de Meyrignac, née à MARCILLAC-LA-CROISILLE (19200), le 16 mai 1946 célibataire, de nationalité française, Résidente au sens de la réglementation fiscale, décédée à MARCILLAC-LA-CROISILLE, le 30 novembre 2022.

A consenti un legs universel.  
Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Magalie PANTENE, Notaire à LAPLEAU, le 31 janvier 2023, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : M<sup>me</sup> Magalie PANTENE, notaire à LAPLEAU, référence CRPCEN : 19011, dans le mois suivant la réception par le greffe du Tribunal judiciaire de TULLE de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

## AVIS DIVERS

ERATUM

Dans l'annonce parue dans ce journal le 01/01/2023 concernant la société ZOLI RCS BRIVE 812 529 263, il fallait lire par délibération du 11/09/2021 au lieu du 31/01/2022.

## CLÔTURE DE LIQUIDATION

27190525

EXCO

## LES GOURMANDISES DE L'ABBAYE

Société par actions simplifiée en liquidation  
au capital de 1 000 euros  
Siège social : 14, place de la Libération 19140 UZERCHE  
Siège de liquidation : Lieu-dit Bellevue 19130 LASCAUX  
834.576.288 RCS BRIVE

## CLÔTURE DE LIQUIDATION

L'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 31/01/2023 au siège de la liquidation a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Charles RHANC, demeurant Lieu-dit Bellevue 19130 LASCAUX, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée. Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de BRIVE, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.

Pour avis, le Liquidateur

27190050

SERLAR HORIZON CONSEILS SOCIÉTÉ D'AVOCATS  
Barreau de  
BRIVE-LA-GAILLARDE  
17, Rue Fernand DELMAS  
19100 BRIVE-LA-GAILLARDE  
Tel : 05 55 24 44 23

Aux termes d'une assemblée Générale réunie le 08 février 2022, les associés de la SARL D2R2 TECHNOLOGIES SUR MESURE, société à responsabilité limitée au capital de 40 000€ dont le siège social est La Chatie à COLLONGES-LA-ROUGE (19200), inscrite sous le numéro RCS de BRIVE-LA-GAILLARDE 432 203 894, ont approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Madame Marie-Laure DELRIEU demeurant La Chatie à COLLONGES-LA-ROUGE (19200) de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de BRIVE-LA-GAILLARDE en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la société sera radiée dudit registre.

Pour avis  
Le Liquidateur

6 hebdomadaires  
à votre service  
dans 13 départements  
annonces.legales@lafrege.com

27190526

## LA GARENNE DU GOUR

SCI en liquidation  
au capital de 1.554,98 €  
Siège social : 190 le gour du diable  
19300 COSNAC  
388 206 419  
RCS de BRIVE-LA-GAILLARDE

L'Assemblée Générale de la société civile immobilière en liquidation LA GARENNE DU GOUR, au capital de 1.554,98 euros dont le siège social est situé LE GOUR DU DIABLE 19300 COSNAC et le siège de liquidation 388, Rue des Mézanges 19360 MALEMORT, RCS BRIVE 388 206 419, réunie le 31 JANVIER 2023 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur MOULY Philippe de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du 31 Décembre 2022. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de BRIVE, en annexe au RCS. Radiation au RCS de BRIVE-LA-GAILLARDE.

Pour avis - Le Liquidateur

27190114

FIDAL

avocats

FIDAL

19100 BRIVE

Aux termes des décisions du 20.12.2022, les associés de la Société SCI ACD1, SCI en cours de liquidation au capital de 304,90 €, dont le siège social est à BRIVE LA GAILLARDE (19) 16, avenue Alsace Lorraine, inscrite au RCS de BRIVE sous le N° 388 716 052, après avoir entendu le rapport du liquidateur, ont approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur, Monsieur André CHARRIERAS, demeurant à BRIVE LA GAILLARDE (19) Les Escrozes, donné décharge de son mandat, prononcé la clôture des opérations de liquidation. Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de BRIVE.

La radiation sera requise près le Greffe du Tribunal de Commerce de BRIVE.

Pour avis

## DISSOLUTIONS

28-01190527

GAEC DE CHANTOISEAU

Société au capital de 7.600 euros  
SCELS 1250 AMBRUGEAT  
451 658 256 RCS de BRIVE

## DISSOLUTION

Le 31 décembre 2022, l'assemblée générale extraordinaire a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 31 décembre 2022. Madame DEBOISGROILLIER Sophie, demeurant LE LAS 19250 AMBRUGEAT, a été nommée Liquidateur. Le siège de liquidation a été fixé au LE LAS 19250 AMBRUGEAT.

Mention en sera faite au RCS de BRIVE.

Pour avis

La Vie Corrèzienne

Rédaction, administration, annonces légales, publicité commerciale :

17, rue Fernand Albert - 19100 BRIVE-LA-GAILLARDE

Rédaction, administration :

Tel. 05.55.24.11.44 - fax 05.55.24.46.87

Annonces légales :

Tel. 05.55.24.11.44 - fax 05.55.24.46.87

Publicité commerciale :

Tel. 05.55.17.01.71 - fax 05.55.24.02.82.

CCP Limoges 138 13 R

Directeur de la publication : Vincent DAVID.

Éditeur - Rédacteur en chef : Cyril GREGNI.

Rédacteur en chef adjoint : Hubert FAUREGUE.

Rédacteurs départementaux :

Étienne CABLETO, Phélicie PEYRE, Cyril ROUSSEAU.

Abonnements (prix TTC au taux de 2,10 %) : 1 an

74 € - 6 mois 55 € - 2 ans 136 € - 3 ans 158 €.

Étranger : tarif variable suivant pays (les abonnements sont payables par CCP, chèque bancaire ou tout autre moyen à votre convenance).

« La Vie Corrèzienne » est habilitée à publier les annonces judiciaires et légales dans tout le département.

Imprimerie GCF - 63, avenue Jean-Marcel - Allée des Bourdillots - 89000 Auxerre

N° CPPAP : 0126 C 81113

ISSN : 0751-5154

SARL - Durée 10 ans renouvelable - Société Les Éditions Corrèziennes - 15, rue Fernand Albert 19100 Brive. Gérant : Vincent David.

As. : PMSO.

Ce journal est imprimé sur du papier recyclé. 100% d'énergie d'origine verte.

Le journal est imprimé sur du papier recyclé. 100% d'énergie d'origine verte.

Le journal est imprimé sur du papier recyclé. 100% d'énergie d'origine verte.

Le journal est imprimé sur du papier recyclé. 100% d'énergie d'origine verte.

## ANNONCES ADMINISTRATIVES

9190504



## Communauté de Communes Xaintrie Val Dordogne Avis d'enquête publique relative au projet de Schéma de Coherence territoriale (SCoT)

### Xaintrie Val Dordogne arrêté le 22 septembre 2022

Par arrêté n° ADM-2023-001 du 6 février 2023, la Présidente de la Communauté de Communes a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet de Schéma de Coherence Territoriale de Xaintrie Val Dordogne tel qu'arrêté par délibération de l'organe délibérant de la Communauté de communes du 22 septembre 2022.

A cet effet, le Vice-Président du Tribunal Administratif de Limoges, a désigné Madame Marie Baudouin-Plas, retraitée de la fonction publique d'Etat, en qualité de Commissaire-Enquêteur.

L'enquête publique se déroulera du mercredi 1<sup>er</sup> mars 2023, 9h00 au vendredi 31 mars 2023, 17h00 inclus (soit durant 31 jours consécutifs).

Le dossier soumis à enquête publique comprend :

- Le projet de SCoT arrêté par délibération du 22 septembre 2022 du conseil communautaire de Xaintrie Val Dordogne (un projet d'aménagement stratégique (PAS), un document d'orientations et d'objectifs (DOO), accompagné du document d'aménagement artisanal, commercial et logistique (DAACL), des annexes dont l'évaluation environnementale du projet de SCoT), et ses annexes.

- Les avis exprimés sur le projet de SCoT par les différentes personnes publiques et organismes consultés par la communauté de communes.

- L'avis délibéré de l'autorité environnementale (MRAE Nouvelle Aquitaine) en date du 25 janvier 2023.

- Sur la procédure de l'enquête publique et sur la procédure administrative et la note de présentation du projet de SCoT Xaintrie-Val-Dordogne.

- Les différentes délibérations édictées de la prescription du 15 novembre 2017 au bilan de la concertation et à l'arrêt du SCoT du 22 septembre 2022, incluant les délibérations portant débat sur les orientations du PAS des 17 décembre 2020, 20 décembre 2021 et 19 mai 2022.

Le dossier d'enquête ainsi que des registres d'enquête à feuillets non mobiles, cotés et paraphés par le commissaire-enquêteur, permettant au public de déposer ses observations et propositions, seront déposés aux lieux suivants, aux jours et heures d'ouvertures habituels : à la Communauté de Communes de Xaintrie Val Dordogne, service urbanisme, 8 avenue du 8 mai 1945, 19400 ARGENTAT-SUR-DORDOGNE, le lundi, mercredi et jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h00, le mardi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h30 ; à la Mairie d'Albussac, Le Bourg, 19360 ALBUSSAC, du lundi au samedi de 8h30 à 12h00 ; à la Mairie d'Argentat-sur-Dordogne, Avenue Pasteur 19400 ARGENTAT-SUR-DORDOGNE, les Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h30, le Samedi de 9h à 12h ; à la Mairie de Gouilles, 1 avenue Xaintrie Blanche, 19430 GOUILLES, du lundi au vendredi de 9h à 12h ; à la Mairie de Saint -, 2, place de l'Eglise 19220 SAINT-PRIVAT, du lundi au vendredi de 9h30 à 12h et de 13h30 à 18h ; à la Mairie de Servières-le-Château, Le Bourg, 19220 SERVIERES-LE-CHATEAU, du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h15 ; à la Mairie de Mercœur, Le Bourg, 19430 MERCOEUR, les Lundi et jeudi de 14h à 16h30, les mardi et vendredi de 9h à 12h, le Samedi de 9h à 10h (sauf juillet et août).

Une version numérique du dossier d'enquête publique sera disponible, pour toute la durée de l'enquête publique sur le site de Xaintrie Val Dordogne : <https://www.xaintrie-val-dordogne.fr/>. Un accès au dossier est garanti dans les locaux de Xaintrie Val Dordogne, service urbanisme, 8 avenue du 8 mai 1945, 19400 ARGENTAT-SUR-DORDOGNE, de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00, du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h00 à 16h30 le mardi, sur le poste informatique mis à disposition.

Toute personne pourra, à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique en versant papier dès la publication du présent arrêté, pendant la durée de l'enquête, sur demande écrite adressée à la communauté de communes, à l'adresse suivante : avenue du 8 mai 1945, service urbanisme, 19400 ARGENTAT-SUR-DORDOGNE.

Le commissaire-enquêteur se tiendra à disposition du public qui pourra formuler des observations et propositions écrites ou orales aux cours des 8 permanences aux lieux, dates et heures suivantes : Communauté de Communes de Xaintrie Val Dordogne, service urbanisme, 8 avenue du 8 mai 1945, 19400 ARGENTAT-SUR-DORDOGNE, de 9h00 à 12h00, le mardi de 9h00 à 12h00 ; Mairie de Saint-Privat, 2, place de l'Eglise 19220 SAINT-PRIVAT, le mardi 21 mars 2023 de 9h00 à 12h00 ; Mairie de Servières-le-Château, Le Bourg, 19220 SERVIERES-LE-CHATEAU, le mardi 21 mars 2023 de 14h00 à 17h00 ; Mairie de Mercœur, Le Bourg, 19430 MERCOEUR, le samedi 25 mars 2023 de 9h00 à 12h00 ; Communauté de Communes de Xaintrie Val Dordogne, service urbanisme, 8 avenue du 8 mai 1945, 19400 ARGENTAT-SUR-DORDOGNE, le vendredi 31 mars 2023, de 14h00 à 17h00.

Les observations et propositions peuvent également être envoyées par e-mail à l'adresse suivante [enquete.publique@xaintrie-val-dordogne.fr](mailto:enquete.publique@xaintrie-val-dordogne.fr) en précisant en objet « Enquête publique portant sur le projet de Schéma de Coherence territoriale Xaintrie Val Dordogne » pendant toute la durée de l'enquête publique ou transmises par courrier adressé à l'attention du commissaire-enquêteur, enquête publique du projet de SCoT Xaintrie Val Dordogne, à l'adresse suivante : Communauté de Communes, Enquête publique relative au projet de Schéma de Coherence Territoriale arrêté le 22 septembre 2022, avenue du 8 mai 1945, service urbanisme, 19400 ARGENTAT-SUR-DORDOGNE.

Les observations et propositions du public transmises par voie postale, ainsi que les observations écrites reçues par le commissaire-enquêteur lors de ses permanences seront consultables au siège de l'enquête publique. Les observations et propositions du public transmises par voie électronique seront consultables sur le site internet de la Communauté de communes, dans les meilleurs délais. Les observations et propositions du public seront communicables aux frais de la personne qui en fait la demande pendant toute la durée de l'enquête.

Cet avis est affiché au siège de la Communauté de Communes XVD, ainsi que dans les 30 communes de la communauté de communes de Xaintrie Val Dordogne.

À l'issue de l'enquête publique, le projet de Schéma de Coherence Territoriale, éventuellement modifié pour tenir compte des avis qui ont été joints au dossier, des observations du public et du rapport du commissaire-enquêteur, sera soumis pour approbation au Conseil Communautaire de Xaintrie Val Dordogne, autorisé compétent pour l'approuver.

À l'issue de l'enquête publique, le public pourra consulter le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur pour une durée d'un an à compter de la date de clôture de l'enquête publique, par voie dématérialisée sur le site internet de Xaintrie Val Dordogne et au siège de Xaintrie Val Dordogne, service urbanisme, avenue du 8 mai 1945, 19400 ARGENTAT-SUR-DORDOGNE, ainsi qu'en mairie d'Albussac, Le Bourg, 19360 ALBUSSAC, d'Argentat sur Dordogne, Avenue Pasteur 19400 ARGENTAT-SUR-DORDOGNE, de Gouilles, 1 avenue Xaintrie Blanche, 19430 GOUILLES, de Servières-le-Château, Le Bourg, 19220 SERVIERES-LE-CHATEAU, de Mercœur, Le Bourg, 19430 MERCOEUR, de Saint-Privat, 2, place de l'Eglise, 19220 SAINT-PRIVAT.

La Présidente de la Communauté de Communes Xaintrie Val Dordogne, Nicole BARDI.

9190524



## Communauté de Communes Vézère Monédières Millesources Plans locaux d'urbanisme (PLU) des communes de Chamberet et Treignac

Par délibérations en date du 3 février 2023 le conseil communautaire a confirmé, au regard de l'avis conforme de l'autorité environnementale, ne pas soumettre à évaluation environnementale, les révisions alléguées n°1 et 3, la modification n°1, la modification simplifiée n°2 du PLU de Chamberet ainsi que la révision n°2 et les modifications n°1, 2, 3 du PLU de Treignac.

Les dites délibérations sont affichées au siège de la communauté de communes et en mairies de Chamberet et Treignac pendant un mois à compter du 13 février 2023.

## TRIBUNAUX

### GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE BRIVE

#### Jugement d'ouverture de liquidation judiciaire

En date du 30 Janvier 2023

#### - E.C.A.P. ENSEMBLE CONSTRUISONS UN Avenir POUR LES PROFESSIONNELS

7, Rue du Valmur 19100 Brive-La-Gaillarde.

Activité : travail temporaire. RCS BRIVE 499 821 015.

Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 1<sup>er</sup> juin 2022, désignant liquidateur SCP Btsq Représenté Par Me Denis Gasnier 2 Avenue Thiers CS 30159 19100 Brive-la-Gaillarde.

Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au BODACC.

Nature de la procédure d'insolvabilité : non concerné. (3000)

#### Jugement de clôture pour extinction du passif

En date du 27 Janvier 2023

#### - ESPINASSE Alain

20, Rue François Bonneloye 19000 Tulle.

Activité : Boulangerie, Pâtisserie. RCS BRIVE 302 267 471.

Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour extinction du passif. (3001)

#### Jugement de clôture pour insuffisance d'actif

#### - VERGNE INNOVATION

le Portail 19260 Treignac.

Activité : l'étude, la conception, la fabrication, la commercialisation, l'installa- tion sous toutes leurs formes de tous matériels et équipements destinés aux industries, aux entreprises et aux particuliers, négoce de machines outils neuves ou d'occasion. RCS BRIVE 293 139 548.

Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. (3002)

#### - HYCAMEP

10, Rue Henri Bassemmer 19360 Malmont.

Activité : toutes opérations industrielles et commerciales se rapportant à la réalisation industrielle, travaux fins de précision, tous travaux sur plans, sur tous métaux, soudures sous argon, inox, alu, découpé, emboutissage sur presse, mécano-soudure et soudure par brosseage, la reconstruction de machines-outils. RCS BRIVE 404 569 402.

Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. (3003)

#### - THEO DIFFUSION

Avenue de la Fliante Borie 19360 Malmont.

Activité : vente d'articles de confection. RCS BRIVE 442 089 678.

Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. (3004)

#### - BIO REFERENCE

35, Boulevard Voltaire 19100 Brive la Gaillarde.

Activité : centrale d'achat fournissant des commerçants et des particuliers en produits biologiques et diététiques.. RCS BRIVE 422 227 223.

Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. (3005)

#### - DOMORE SARL

5 Avenue Victor Hugo 19400 Argentat-sur-Dordogne.

Activité : achat vente de biens immobiliers y compris les opérations de lotissement, éventuellement gestion et mise en production de Ces mêmes biens. RCS BRIVE 497 972 695.

Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. (3006)

#### - DISTIRMAT

le Vert de la Faurie 19210 Montgibaud.

Activité : vente de tous articles de bazar et produits manufacturés, d'articles de décoration, d'articles ménagers, jouets, articles de plein air, linage de maillots, vente, en gros, demi-gros, discount, détail de tous produits alimentaires, frais, surgelés.. RCS BRIVE 789 383 363.

Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. (3007)

# Annonces classées

## ANNONCES LÉGALES

Retrouvez toutes les publications sur [www.centreofficielles.com](http://www.centreofficielles.com)

**04.73.17.31.27**  
legales@centrefrance.com

Par arrêté préfectoral, notre journal est habilité à la publication des annonces judiciaires et légales sur l'ensemble du département de la Corrèze au tarif en vigueur fixé par l'arrêté du 19 novembre 2021 relatif à la tarification et aux modalités de publication de ces annonces.

## VIE DES SOCIÉTÉS



Société d'Avocats  
57, rue du Clos Notre Dame  
CS 79913  
63057 Clermont-Ferrand Cedex 1

SAS MEDIALI  
au capital de 37 500 €  
Prés du Brouil  
19250 MEYMAC  
RCS BRIVE 389 290 305

## MODIFICATION DES DIRIGEANTS

Par assemblée en date du 31/12/2022, il a été décidé ce qui suit :  
Mentions périmées :  
Président : M. Jean-Marc AMADIEU, démissionnaire à compter de ce jour  
Directeur Général : Mme Françoise AMADIEU, démissionnaire à compter de ce jour  
Nouvelles mentions :  
Président : M. Fabien REYNAUD, 160 route de Lorfège 19330 FAVARS, à compter de ce jour  
Directeur Général : Mme Cécile PONCHET, 160 route de Lorfège 19330 FAVARS, à compter de ce jour  
Mention en sera faite au RCS de BRIVE  
Pour avis et mention : Le Président

## ANNONCES LÉGALES ET ADMINISTRATIVES

### AVIS

La Compagnie Européenne de Garanties et Cautions, dont le siège social est sis 16, rue Hoche - Tour Kipko B - La Défense cedex (92191), RCS de Nanterre, N° 382 506 079, fait savoir que les garanties financières dont bénéficie l'ÉRIE DOMINIQUE BENTJAC (SÉJOUR A BRIVE) use 15 rue du Fond du Bourg 19330 SAINT-MEXANT, RCS N° 448 378 091, accordées pour les activités de GESTION IMMOBILIÈRE et de PRESTATIONS TOURISTIQUES, visées par le loi n°70-9 du 2 janvier 1970 et ses textes subséquents, cessent trois jours francs après la publication du présent avis. Les créanciers s'il en existe, devront être produits au siège de la Compagnie Européenne de Garanties et Cautions dans les trois mois de cette insertion.



## AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

relative au projet de Schéma de Cohérence territoriale (SCoT) Xaintrie Val Dordogne arrêté le 22 septembre 2022

Par arrêté n° ADM-2023-001 du 6 février 2023, la Présidente de la Communauté de Communes a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet de Schéma de Cohérence Territoriale de Xaintrie Val Dordogne tel qu'arrêté par délibération de l'organe délibérant de la Communauté de Communes du 22 septembre 2022.  
A cet effet, le Vice-Président du Tribunal Administratif de Limoges, a désigné Madame Marie Boudoux-Plas, retraitée de la fonction publique d'État, en qualité de Commissaire Enquêteur.  
L'enquête publique se déroulera du **mercredi 1er mars 2023, 9h00 au vendredi 31 mars 2023, 17h00 Indus** (soit durant 31 jours consécutifs).  
Le dossier soumis à enquête publique comprend :

- Le projet de SCoT arrêté par délibération du 22 septembre 2022 du conseil communautaire de Xaintrie Val Dordogne (un projet d'aménagement stratégique (PAS), un document d'orientations et d'objectifs (DOO), accompagné du document d'aménagement artisanal, commercial et logistique (DAACL), des annexes dont l'évaluation environnementale du projet de SCoT), et ses annexes ;
- Les avis exprimés sur le projet de SCoT par les différentes personnes publiques et organismes consultés par la communauté de Communes ;
- L'avis émis par l'autorité environnementale (MRAE Nouvelle Aquitaine) en date du 25 janvier 2023 ;
- Une note sur les textes qui régissent l'enquête publique et sur la procédure administrative et la note de présentation du projet de SCoT Xaintrie-Val-Dordogne ;

- Les différentes délibérations édictées de la prescription du 15 novembre 2017 au bilan de la concertation et à l'arrêt du SCoT du 22 septembre 2022, incluant les délibérations portant ébauche sur les orientations du PAS des 17 décembre 2020, 20 décembre 2021 et 19 mai 2022.

Le dossier d'enquête ainsi que des registres d'enquête à feuillet non modifiés, cotés et paraphés par le commissaire enquêteur, permettant au public de déposer ses observations et propositions, seront déposés aux lieux suivants, aux jours et heures d'ouvertures habituels :

- à la Communauté de Communes de Xaintrie Val Dordogne, service urbanisme, 8 avenue du 8 mai 1945, 19400 Argentan sur Dordogne, le lundi, mercredi et jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h00, le mardi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h30 ;
- à la Mairie d'Albussac, Le Bourg, 19380 Albussac, du lundi au samedi de 8h30 à 12h00 ;
- à la Mairie d'Argentan sur Dordogne, Avenue Pasteur 19400 Argentan sur Dordogne, les lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h30, le samedi de 9h à 12h ;
- à la Mairie de Gouilles, 1 avenue Xaintrie Blanche, 19430 Gouilles, du lundi au vendredi de 9h à 12h ;
- à la Mairie de Saint-Privat, 2, place de l'Église 19220 Saint-Privat, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h ;
- à la Mairie de Servières-le-Château, Le Bourg, 19220 Servières-le-Château, du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h15 ;
- à la Mairie de Mercœur, Le Bourg, 19430 Mercœur, les lundi et jeudi de 14h à 16h30, les mardi et vendredi de 9h à 12h, le samedi de 9h à 10h (sauf juillet et août).

Une version numérique du dossier d'enquête publique sera disponible, pour toute la durée de l'enquête publique sur le site de Xaintrie Val Dordogne :

<https://www.xaintrie-val-dordogne.fr/>.

Un accès au dossier est garanti dans les locaux de Xaintrie Val Dordogne, service urbanisme, 8 avenue du 8 mai 1945, 19400 Argentan sur Dordogne, de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 les lundi, mardi, jeudi, de 9h à 12h00 et de 14h00 à 16h30 le mardi, sur le poste informatique mis à disposition.

Toute personne pourra, à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique en version papier dès la publication du présent arrêté, pendant la durée de l'enquête, sur demande écrite adressée à la communauté de communes, à l'adresse suivante : avenue du 8 mai 1945, service urbanisme, 19400 Argentan sur Dordogne.

Le commissaire enquêteur se tiendra à disposition du public qui pourra formuler des observations et propositions écrites ou orales aux cours des 8 permanences aux lieux, dates et heures suivantes :

- Communauté de Communes de Xaintrie Val Dordogne**, service urbanisme, 8 avenue du 8 mai 1945, 19400 Argentan sur Dordogne le mercredi 1er mars de 9h à 12h00 ;
- Mairie d'Albussac**, Le Bourg, 19380 Albussac, le lundi 6 mars 2023 de 9h00 à 12h00 ;
- Mairie d'Argentan-sur-Dordogne**, Avenue Pasteur 19400 Argentan-sur-Dordogne, le samedi 11 mars 2023 de 9h00 à 12h00 ;
- Mairie de Gouilles**, 1 avenue Xaintrie Blanche, 19430 Gouilles, le jeudi 16 mars 2023 de 9h00 à 12h00 ;
- Mairie de Saint-Privat**, 2, place de l'Église 19220 Saint-Privat, le mardi 21 mars de 9h00 à 12h00 ;
- Mairie de Servières-le-Château**, Le Bourg, 19220 Servières-le-Château, le mardi 21 mars 2023 de 14h00 à 17h00 ;
- Mairie de Mercœur**, Le Bourg, 19430 Mercœur, le samedi 25 mars 2023 de 9h00 à 12h00 ;
- Communauté de Communes de Xaintrie Val Dordogne**, service urbanisme, 8 avenue du 8 mai 1945, 19400 Argentan-sur-Dordogne, le vendredi 31 mars 2023, de 14h00 à 17h00.

Les observations et propositions peuvent également être envoyées par e-mail à l'adresse suivante [enquete@xaintrie-val-dordogne.fr](mailto:enquete@xaintrie-val-dordogne.fr) en précisant en objet « Enquête publique portant sur le projet de Schéma de Cohérence Territoriale Xaintrie Val Dordogne » pendant toute la durée de l'enquête publique ou transmises par courrier adressé à l'attention du commissaire enquêteur, enquête publique du projet de SCoT Xaintrie Val Dordogne, à l'adresse suivante : Communauté de Communes, Enquête publique relative au projet de Schéma de Cohérence Territoriale créé le 22 septembre 2022, avenue du 8 mai 1945, service urbanisme, 19400 Argentan-sur-Dordogne.

Les observations et propositions du public transmises par voie postale, ainsi que les observations écrites reçues par le commissaire enquêteur lors de ses permanences seront consultables au siège de l'enquête publique. Les observations et propositions du public transmises par voie électronique seront consultables sur le site internet de la Communauté de communes, dans les meilleurs délais.  
Les observations et propositions du public seront communicables aux frais de la personne qui en fait la demande pendant toute la durée de l'enquête.  
Cet avis est affiché au siège de la Communauté de Communes XVD, ainsi que dans les 30 communes de la communauté de communes de Xaintrie Val Dordogne.

A l'issue de l'enquête publique, le projet de Schéma de Cohérence Territoriale, éventuellement modifié pour tenir compte des avis qui ont été joints au dossier, des observations du public et du rapport du commissaire enquêteur, sera soumis pour approbation au Conseil Communautaire de Xaintrie Val Dordogne, autorité compétente pour l'approuver.  
A l'issue de l'enquête publique, le public pourra consulter le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur pour une durée d'un an à compter de la date de clôture de l'enquête publique, par voie dématérialisée sur le site internet de Xaintrie Val Dordogne et au siège de Xaintrie Val Dordogne, service urbanisme, avenue du 8 mai 1945, 19400 Argentan sur Dordogne, ainsi qu'en mairie d'Albussac, Le Bourg, 19380 Albussac, d'Argentan sur Dordogne, Avenue Pasteur 19400 Argentan-sur-Dordogne, de Gouilles, 1 avenue Xaintrie Blanche, 19430 Gouilles, de Servières-le-Château, Le Bourg, 19220 Servières-le-Château, de Mercœur, Le Bourg, 19430 Mercœur, de Saint-Privat, 2, place de l'Église, 19220 Saint-Privat.  
La Présidente de la Communauté de Communes Xaintrie Val Dordogne, Nicole BARDI.

2023041

**CENTRE FRANCE PUB**

Votre partenaire LOCAL pour vos diffusions NATIONALES

04 73 17 31 27 | [legales@centrefrance.com](mailto:legales@centrefrance.com)  
[www.centreofficielles-legales.com](http://www.centreofficielles-legales.com)

## PETITES ANNONCES

Votre petite annonce par téléphone ou par mail

**04.73.17.30.30**  
[annonces.cfp@centrefrance.com](mailto:annonces.cfp@centrefrance.com)

## BONNES AFFAIRES

**ANTIQUITÉS BROCHANTES**

**ACHÈTE BON PRIX, vieux violons, violoncelles, guitares, saxos, contrebasses, même bimés, déplié, gratuit, sur RDV. \_ Tél. 06.5.0.6.6.2.4.10, RC 497802322. 168646**

**ACHÈTE CHER tous vins et alcool, même très vieux, Bourgogne, Bordeaux, Champagne, Jura, Chartreuse, Rhum, me déplace, paiement comptant. \_ Tél. 06.61.48.94.71. RCS 422021550 167804**

## AGRICULTURE

**MATÉRIELS AGRICOLES**

**RECHERCHE ROUND BALLER, presse MD, tracteur 4 RM, moissonneuse MF, cueilleur et semoir à maïs. \_ Tél. 06.71.10.93.35. 172934**

**RECHERCHE TRACTEURS AGRICOLES, à partir de 1970, tous états, toutes marques, même hors service, CORNELOUP D., tél. 06.10.24.45.96, siren 751.289.349.00035 174503**

## VOYANCE

**MR DIABY, voyant, déplacement possible, consultations 7/7 j, n° siren 442773149. \_ Tél. 07.80.24.89.92. 164002**

## MARIAGES RENCONTRES

### RENCONTRES

### PARTICULIERS

**HOMME 70 ANS**, recherche dame de +60 ans pour vie à 2 dans pavillon sur Limoges... Ecrire CFP, BP 90124, 63020 Clermont-Fd Gdx 2 sous réf. [DOM-0176837]. 176837

**NOUVEAU RÉSEAU DE RENCONTRES** entre particuliers, amour, amitié, loïsirs, sorties... pour plus d'infos, contactez. \_ SPC, tél. 0.805.03.10.03, appel gratuit depuis un poste fixe, siren 85240777. 173956

### NI CLUB NI AGENCE, + de 3.400 annonces de particulier à particulier av. téléphone pr des rencontres sérieuses. \_ POINT RENCONTRES MAGAZINE, documentation gratuite sous pli discret, tél. 0.800.02.88.02. appel gratuit depuis 1 poste fixe + www.prmag.fr 174391

**MADAME LEBAS**, voyance, astrologie, tarots, 20 ans exp, en Corrèze, sur RDV. \_ Tél. 05.55.28.14.27, siren 33061080900031. 175847

### ANIMAUX

### CHIENS CHATS

**CHIOTS TYPE CHIHUAHUAS**, nés 29/11/22, 2 mâles poils longs, 700 €, 1 femelle poils courts, 800 €, couli, mélangés, puce mère 250258743368515, à réserver. \_ Tél. 06.33.60.12.82/05.557.0.21.14. 170948

### INFO SERVICE

### SERVICES

**GRAND MARABOUT AFRICAIN**, paiement après résultat, de 8 h à 21 h, siren 88115844. \_ MONSIEUR K A R I M, tél. 06.13.05.00.08. 177127

### VOTRE VÉHICULE

### AGENCES

**Ma Rencontre** 07 85 21 17 84 [www.ma-rencontre-serieuse.fr](http://www.ma-rencontre-serieuse.fr)

**Marre d'être seul(e) ?**

**F64 ans, naturelle**, jolie sourire, grande, de Brive, div, ret (agt hospitalier), besoin d'amour, tendresse, gestes tendres...avec 1Mr grand, gentil, posé, humour, 64/70 ans, cèl, veuf ou div, à la ret, afin de pouvoir passer du temps ensemble. Réf 867

**F69 ans, élégante**, douce, du 19, cèl, ret, sens du partage et indépendante, elle a très envie de retrouver une complicité auprès d'1Mr 65/75 ans, cèl, veuf ou div, bon niveau socio culturel, attentionné, tonique, humour, courtois. Réf 993

**F73 ans, humaine**, ret, du 19, veuve, calme, facile à vivre, ne demande qu'à retrouver le plaisir d'être deux, partager de beaux projets avec un Mr veuf, 68/78 ans, bon niv socio culturel... Réf 818

**F83 ans adore rire**. Naturelle, simple, de Brive, s'ennuie beaucoup. Ret aide à domicile, div, aspire à une vie tranquille, aux petits plaisirs simples, renc un Mr 80/85 ans, cèl, veuf ou div, gentil, métier indif, posé, souriant et aimant discuter. Réf 795

3, rue du Civoire - 19100 BRIVE

**Envie de retrouver le plaisir de partager, d'aimer, d'être aimé(e) ?**

**H57 ans, un certain charme**, simple et entier, il n'aime pas les relations superficielles, du 19, cèl, instructeur, besoin d'authenticité de créer un lien de confiance av 1F 40/55 ans, cèl, veuve ou div, métier indif, cool, souriante, sincère, sens du dialogue. Réf 893

**H69 ans, de Brive**, div, ret relations humaines, aspire à une relation complice, tendre, la moins routinière possible, dans le partage de certaines activités. Aimerais renc 1D 60/71 ans, cèl, veuf ou div, métier indif, chaleureuse, féminine, positive, posée, souriante. Réf 981

**H77 ans, ret commerçant**, div, entre Brive et Sarlat, très sympa, posé, discret, div, facile à vivre, désire renc une dame 70/78 ans, cèl, veuve ou div, métier indif, sérieuse, naturelle, posée... Réf 948

**H84 ans dynamique**, appréciée balades, repas en famille, discussions, déteste les rapports de force. De Brive, veuf, ret, souh rompre la solitude et apporter un peu de bien-être à une dame 79/86 ans cèl, veuf ou div, métier indif, calme, souriante...Réf 972

177758

## ATTESTATION DE PARUTION

Cette annonce est commandée pour paraître, sous réserve de conformité à son usage, dans :

Référence annonce : **CF127270, N°203321**  
Nom du support : **\*lamontagne.fr (19)**  
Département : **19**  
Date de parution : **14/02/2023**

Cette attestation est produite, sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure.

Fait le 14 Février 2023

La Directrice Générale de Centre France Publicité

Marylène GUERARD

La mise en page de l'annonce, située sur la partie droite de la présente attestation est donnée à titre indicatif. Elle ne saurait présager de la mise en page effective dans les colonnes des supports concernés.

Centre France Pub. est habilité à attester des parutions prévues dans le support précité. Centre France Pub. s'autorise à ne pas publier toute annonce ne respectant pas l'organisation éditoriale du support et ne respectant pas les conditions générales de vente. Conformément au décret n° 2012-1547 du 28 décembre 2012, les annonces légales portant sur les sociétés et fonds de commerce concernées et publiées dans les supports d'annonces légales, sont obligatoirement mises en ligne dans une base de données numérique centrale : [www.actulegales.fr](http://www.actulegales.fr).



### AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

RELATIVE AU PROJET DE SCHEMA DE COHERENCE TERRITORIALE (SCOT)  
XAINTRIE VAL D'ARDOIS  
ARRÊTÉ LE 22 SEPTEMBRE 2022

Par arrêté n° ADM-2022-031 du 6 février 2022, le Président de la Communauté de Communes de Xaintrie Val d'Artois de l'arrondissement de Valenciennes a autorisé le projet de Schéma de Cohérence Territoriale de Xaintrie Val d'Artois tel qu'adopté par délibération de l'organe délibérant de la Communauté de communes du 22 septembre 2022.

A cet effet, le Vice-Président du Tribunal Administratif de Lille, a désigné Madame Marie-Boudou-Pajot, retraitée de la fonction publique d'Etat, en qualité de Commissaire Enquêteur.

L'enquête publique se déroulera du mercredi 1er mars 2023, 9H00 au vendredi 31 mars 2023, 17H00 (sauf jours fériés et jours consacrés).

Le dossier soumis à enquête publique comprend :

- le projet de SCOT adopté par délibération du 22 septembre 2022 du conseil communautaire de Xaintrie Val d'Artois (un projet d'aménagement stratégique (PAS), un document d'orientations et d'objectifs (DOO), accompagné du document d'aménagement urbain, commercial et logistique (DAUCL), des annexes dont l'évaluation environnementale du projet de SCOT), et ses annexes ;

- Les avis exprimés ainsi que les observations et propositions des personnes publiques et organismes consultés par la communauté de communes, en date du 23 janvier 2023 ;

- Une note sur les textes qui régissent l'enquête publique et sur la procédure administrative et la mode de présentation du projet de SCOT Xaintrie-Val d'Artois ;

- Les différentes délibérations adoptées de la prescription du 15 novembre 2017 à la fin de la construction et à l'adoption du SCOT du 22 septembre 2022, incluant les délibérations portant sur les orientations du PAS des 17 décembre 2020, 20 décembre 2021 et 19 mai 2022.

Le dossier d'enquête ainsi que des registres d'enquête à destination mobile, télévisés et accessibles par le commissaire enquêteur, **permettent au public de déposer ses observations et propositions**, selon des modalités, lieux, horaires, aux jours et heures d'ouvertures habituels :

- à la Communauté de Communes de Xaintrie Val d'Artois, service urbanisme, 8 avenue du 8 mai 1945, 19400 Argentan sur Dordogne, le lundi, mercredi et vendredi de 9h à 17h00, samedi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h30 ;

- à la Mairie d'Albassac, le Bourg, 19380 Albassac, du lundi au samedi de 8h30 à 12h00 ;

- à la Mairie d'Argentan sur Dordogne, Avenue Pasteur, 19400 Argentan sur Dordogne, les Lundi, Mercredi, Jeudi, Vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h30, le Samedi de 9h à 12h ;

- à la Mairie de Coules, 1 avenue Xaintrie-Blanche, 19430 Coules, du lundi au vendredi de 9h à 12h ;

- à la Mairie de Saint-Privat, 2, place de l'Eglise 19220 Saint-Privat, du lundi au vendredi de 9h00 à 12h et de 13h30 à 17h ;

- à la Mairie de Servières-le-Château, le Bourg, 19220 Servières-le-Château, du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h15 ;

- à la Mairie de Mercœur, le Bourg, 19430 Mercœur, les Lundi et jeudi de 14h à 16h30, les mardi et vendredi de 9h à 12h, le Samedi de 9h à 12h (sauf jours fériés et congés) ;

Une version numérique du dossier d'enquête publique sera disponible pour toute la durée de l'enquête publique sur le site de Xaintrie Val d'Artois :

<https://www.xaintrie-val-dardois.fr/>.

Un casier ou dossier est garanti dans les bureaux de Xaintrie Val d'Artois, service urbanisme, 8 avenue du 8 mai 1945, 19400 Argentan sur Dordogne, de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 les lundi, mardi, jeudi, de 9h à 12h00 et de 14h00 à 16h30 le mercredi, sur le poste informatique mis à disposition.

Toute personne souhaitant, à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique en version papier ou la publication du présent arrêté, pendant la durée de l'enquête, sur demande écrite adressée à la communauté de communes, s'adresse au service urbanisme, avenue du 8 mai 1945, sur rendez-vous, 19400 Argentan sur Dordogne.

**Le commissaire enquêteur se tiendra à disposition du public** qui pourra formuler des observations et propositions écrites ou orales aux heures et jours suivants :

**Communauté de Communes de Xaintrie Val d'Artois**, service urbanisme, 8 avenue du 8 mai 1945, 19400 Argentan sur Dordogne le mercredi 1er mars de 9h à 12h00 ;

**Mairie d'Albassac**, le Bourg, 19380 Albassac, le lundi 6 mars 2023 de 9H00 à 12H00 ;

**Mairie d'Argentan-sur-Dordogne**, Avenue Pasteur 19400 Argentan sur Dordogne, le samedi 11 mars 2023 de 9H00 à 12H00 ;

**Mairie de Coules**, 1 avenue Xaintrie-Blanche, 19430 Coules, le jeudi 16 mars 2023 de 9H00 à 12H00 ;

**Mairie de Saint-Privat**, 2, place de l'Eglise 19220 Saint-Privat, le mardi 21 mars de 9H00 à 12H00 ;

**Mairie de Servières-le-Château**, le Bourg, 19220 Servières-le-Château, le mardi 21 mars 2023 de 14h00 à 17h00 ;

**Mairie de Mercœur**, le Bourg, 19430 Mercœur, le samedi 25 mars 2023 de 9H00 à 12H00 ;

**Communauté de Communes de Xaintrie Val d'Artois**, service urbanisme, 8 avenue du 8 mai 1945, 19400 Argentan sur Dordogne, le vendredi 31 mars 2023, de 14h00 à 17h00.

Les observations et propositions peuvent également être envoyées par e-mail à l'adresse suivante : [enquete.publique@xaintrie-val-dardois.fr](mailto:enquete.publique@xaintrie-val-dardois.fr) en précisant en objet « Enquête publique portant sur le projet de Schéma de Cohérence Territoriale Xaintrie Val d'Artois » pendant toute la durée de l'enquête publique ou transmises par courrier adressé à l'attention du commissaire enquêteur, enquête public du projet de SCOT Xaintrie-Val d'Artois, s'adresse au service urbanisme - Communauté de Communes de Xaintrie Val d'Artois, avenue du 8 mai 1945, sur rendez-vous, 19400 Argentan sur Dordogne.

Les observations et propositions du public transmises par voie postale, ainsi que les observations écrites reçues par le commissaire enquêteur lors de ses permanences seront consultables au siège de l'enquête publique. Les observations et propositions du public transmises par voie électronique seront consultables sur le site internet de la Communauté de communes, dans les meilleurs délais.

Les observations et propositions du public seront communiquées aux frais de la personne qui en fait la demande pendant toute la durée de l'enquête. Cet avis est efficace au siège de la Communauté de Communes d'Artois, ainsi que dans les 30 communes de la Communauté de Communes de Xaintrie Val d'Artois.

**A l'issue de l'enquête publique**, le public pourra consulter le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur pour une durée d'un an à compter de la date de clôture de l'enquête publique, soit de 14h00 à 17h00 sur le site internet de Xaintrie Val d'Artois et au siège de Xaintrie Val d'Artois, service urbanisme, avenue du 8 mai 1945, 19400 Argentan sur Dordogne, ainsi qu'à la Mairie d'Albassac, le Bourg, 19380 Albassac, d'Argentan sur Dordogne, Avenue Pasteur 19400 Argentan sur Dordogne, de Coules, 1 avenue Xaintrie-Blanche, 19430 Coules, de Servières-le-Château, le Bourg, 19220 Servières-le-Château, de Mercœur, le Bourg, 19430 Mercœur, de Saint-Privat, 2, place de l'Eglise, 19220 Saint-Privat.

Le Président de la Communauté de Communes Xaintrie Val d'Artois, Nicolas BARDON.